

DÉCISION N° : 2009-FIIC-0134

DOSSIER N° : 19751

Objet : Jeux Dynasty inc.  
Interdiction d'opérations sur valeurs

Vu la décision 2009-FIIC-0117, prononcée le 4 mai 2009, interdisant à l'émetteur, à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur;

vu que l'émetteur n'a pas déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers ses états financiers annuels et son rapport de gestion annuel de l'exercice terminé le 31 décembre 2008 tel qu'exigés par les articles 4.1, 4.2 et 5.1 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (le « Règlement 51-102 »);

vu les articles 265, 267 et 318 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2.

En conséquence, l'Autorité des marchés financiers :

interdit à Jeux Dynasty inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur, parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels et de son rapport de gestion annuel de l'exercice terminé le 31 décembre 2008 prévues au Règlement 51-102.

L'interdiction est prononcée le 19 mai 2009.

Louis Morisset  
Surintendant des marchés de valeurs

Vous pouvez demander, dans un délai de 30 jours, la révision de la présente décision auprès du Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières institué en vertu de l'article 92 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2 conformément à l'article 322 de la Loi.

L'Autorité des marchés financiers peut également révoquer la présente décision en vertu de l'article 318 de la Loi.

Jeux Dynasty inc.  
759, square Victoria, bureau 100  
Montréal (Québec) H2Y 2J7

À l'attention de : Albert Barbusci

c.c. : Bourse de croissance TSX  
Société de Fiducie Computershare du Canada